Image not found or type unknown

Transmission de savoir-faire

Par **ProddirectP**, le **25/01/2013** à **10:51**

Bonjour,
Je suis directeur de prod dans une petite entreprise d'une cinquantaine de salariés, désirant réaliser un process de réparation, j'ai ordonné à l'ouvrier de détailler par écrit et photos ses techniques de travail. Celui-ci refuse, car c'est un savoir-faire qu'il ne veut pas partager, il est vrai que l'entreprise n'est pas au mieux de sa forme et qu'un licenciement économique sera envisageable,
Je comprends l'appréhension qu'éprouve cet
ouvrier sur la sellette !
Mais j'aimerais lui imposer ma volonté avant qu'il nous quitte, ai-je le droit ? Quels sont les risques ?

Par **P.M.**, le **25/01/2013** à **21:32**

Bonjour,
A priori, cela fait partie de ses obligations contractuelles...
En revanche, si c'est uniquement dans le but de la licencier ensuite, il pourrait être jugé que le contrat de travail n'est pas exécuté de bonne foi...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés